



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 15 octobre 2024 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

1. 40, RUE LANCTÔT, SUITES 100, 200, 300 – LOT 2 177 886 (PARTIE) DU CADASTRE DU QUÉBEC (LOT PROJETÉ 6 652 993 DU CADASTRE DU QUÉBEC)

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00082 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- La largeur du lot serait de 12,19 mètres alors que le règlement prévoit une largeur minimale de 13,5 mètres;
- La superficie du terrain serait de 557,4 mètres carrés alors que le règlement prévoit une superficie minimale de 605 mètres carrés.

2. 40, RUE LANCTÔT, SUITES A, B, C – LOT 2 177 886 (PARTIE) DU CADASTRE DU QUÉBEC (LOT PROJETÉ 6 652 994 DU CADASTRE DU QUÉBEC)

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00098 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- La largeur du lot serait de 12,19 mètres alors que le règlement prévoit une largeur minimale de 13,5 mètres;
- La superficie du terrain serait de 557,4 mètres carrés alors que le règlement prévoit une superficie minimale de 605 mètres carrés.

3. 48, RUE BARIL – LOT 2 429 195 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2024-00111 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- Le porte-à-faux à l'étage serait à une distance de 1,32 mètre de la ligne latérale gauche alors que le règlement prévoit une distance minimale de 1,5 mètre.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 27 septembre 2024.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe